

Relire LA RAISON DES NATIONS de Pierre Manent

Basile Dewez

Doctorant au Centre Raymond Aron de
recherche politiques de l'EHESS,
chercheur invité au Département de
Science politique de l'Université de
Boston, Etats-Unis.

Peu d'idées sont aujourd'hui plus affaiblies, mésestimées et déconsidérées dans l'Europe moderne que celle autour de laquelle s'est pourtant articulée et construite la modernité européenne : l'idée de la Nation. Les guerres mondiales et le processus de la construction européenne ont en quelque sorte entaché la nation d'obsolescence, sinon d'une aura de dangerosité, sans qu'ait su s'imposer toutefois de forme politique à même de la remplacer. Ce flottement met en crise les conditions même d'une existence commune, comme si la démocratie européenne, à son apogée et dans l'affirmation de plus en plus étendue des droits, en venait à se dévorer elle-même, à saper les fondements de sa propre souveraineté. A cet effacement des nations en Europe, Pierre Manent a consacré un court mais pénétrant ouvrage en 2006, sous le titre *La raison des nations, Réflexions sur la démocratie en Europe*. L'essai s'ouvre sur la « perception presque douloureuse d'un phénomène à la fois immense et qui pénètre jusqu'au plus intime de chacun » : « l'effacement, peut-être le démantèlement, de la forme politique qui, depuis tant de siècles, a abrité le progrès de

l'homme européen, à savoir la Nation »¹. Il serait hâtif de croire que Manent cède à la séduction de la nostalgie, ou au plaisir de la pure polémique : pour nerveuse et condensée qu'elle soit dans ce bref ouvrage, l'argumentation de Manent s'appuie sur le long terme d'une pensée de l'histoire des formes politiques, qui se déploie plus amplement dans le volume qu'il a consacré en 2010 aux *Métamorphoses de la Cité*. Ne serait-il pas fécond de relire aujourd'hui *La raison des nations*, à la lumière de ces derniers travaux ?

Pierre Manent, un philosophe libéral-conservateur

Directeur de recherche à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Manent y assure un séminaire sur les « formes politiques ». Héritier de Raymond Aron, sa réflexion porte principalement sur les penseurs issus de la tradition libérale. Il revient dans un livre d'entretien récent sur l'entreprise collective initiée en 1977 à l'EHESS, sous l'impulsion de son directeur François Furet. Elle est née, selon Manent, du « sentiment de manquer des instruments pour penser le monde politique dans lequel nous vivons et pour établir des critères de jugement qui permettent d'analyser une situation politique et d'évaluer un régime politique »². Or, dans le paysage philosophique de l'époque, « Marx barrait l'accès ». Il fallait donc « reconquérir ce territoire perdu ou ignoré », en redécouvrant cette science politique libérale élaborée dans le premier XIX^e siècle français, qui « nous avait légué des instruments très aiguisés pour penser nos sociétés ». Manent fait principalement référence à Tocqueville, Constant et Guizot. Le groupe de réflexion, d'abord informel, prend le nom d'Institut Raymond Aron en 1982. Il réunit des penseurs tels que Marcel Gauchet, Pierre Rosanvallon, Claude Lefort, Philippe Raynaud et Krzysztof Pomian. Proche de Léo Strauss, Pierre Manent considère que la lecture des classiques est plus riche d'enseignement que les modernes sciences humaines. Il se décrit comme un penseur libéral-conservateur.

Dans *Les métamorphoses de la Cité*³, Pierre Manent expose d'emblée les contradictions qui assaillent l'homme moderne : « Nous sommes modernes maintenant depuis plusieurs siècles. Cette volonté oriente toute la vie de nos sociétés en Occident »⁴. Savons-nous néanmoins vraiment ce que signifie « être moderne » ? A cette question, Manent répond, provisoirement, que « nous sommes sous l'empire d'une évidence qui est pourtant rebelle à l'explication »⁵. S'il reconnaît que « nous éprouvons une certaine fatigue après tant de siècles modernes », il repousse l'idée selon laquelle « nous aurions renoncé au 'grand récit' du progrès occidental » pour entrer dans l'ère postmoderne. La question de qui nous sommes demeure donc intacte.

Une histoire raisonnée des formes politiques

Pour y répondre, l'auteur se propose de dégager « les caractères propres de l'histoire occidentale », qu'il situe dans le « mouvement moderne », trouvant sa source dans la volonté d'être moderne. Cette volonté s'exprime d'abord dans un projet, « un projet collectif formulé en Europe, mis en œuvre d'abord en Europe, mais destiné dès l'origine à toute l'humanité »⁶. Le principe présidant au mouvement occidental, « c'est la politique », écrit Manent⁷. Pour comprendre le projet moderne, il faut donc reconstituer une « histoire raisonnée des formes politiques »⁸. Manent en distingue quatre : la Cité, l'Empire, l'Église et la Nation. Ces formes de l'association humaine supplantent dans sa réflexion la distinction traditionnelle entre les trois régimes classiques (aristocratie, monarchie et démocratie). Fidèle à la démarche de Montesquieu et de Tocqueville, il examine minutieusement le passage d'une forme politique à l'autre, leurs caractères propres, leurs logiques internes et les marques qu'elles laissent à la forme qui leur succède, sans chercher le régime idéal. De la Cité, Manent dit qu'elle fut « cette mise en ordre du monde humain qui rend possible et significative l'action »⁹ et qu'elle constitua une « transformation anthropologique bien plus considérable que la révolution démocratique moderne »¹⁰. Les autres formes politiques en dérivent, « comme autant de métamorphoses de cette forme primordiale » : l'Empire puis l'Église, tous deux issus du creuset romain. Pour retracer le basculement de la Cité à l'Empire, Manent convoque Cicéron. Le « moment cicéronien » fait référence, quinze siècles avant Machiavel, à ces atermoiements entre les formes politiques « lorsque l'association humaine se cherche encore vainement entre la Cité et l'Empire »¹¹. Quand elle succède à l'Empire, l'Église chrétienne « se trouve dépendante pour son action missionnaire d'un cadre politique spécifique, à savoir la constitution de l'Empire romain »¹². Manent analyse son apparition à travers la lecture de *La Cité de Dieu* de Saint Augustin. Forme politique « inédite et singulière », l'Église entend « constituer une association humaine plus intense et plus intime que la Cité et plus étendue que l'Empire »¹³.

Manent dit peu de choses dans *Les Métamorphoses de la Cité* sur le mode d'être politique propre aux Modernes – la Nation – si ce n'est qu'elle émerge en réaction à l'Empire et à l'Église, tous deux romains : « c'est avec la Réforme et ses suites que les nations européennes prennent leur forme »¹⁴. Apparaissent d'abord sur l'échiquier européen les « nations chrétiennes », protestantes et catholiques. Première nation « non médiatisée par l'Empire ou l'Église », l'Angleterre en est un exemple accompli ; la France et l'Allemagne suivront. Comment expliquer en France la rupture avec Rome et l'adoption de la Constitution civile du clergé à la Révolution, sinon par les différends confessionnels qui ont

émaillé l'histoire récente du pays? L'État-nation français moderne se donne désormais l'humanité comme horizon de référence : « cela signifiait poser et déclarer que l'association humaine de référence, l'association humaine substantielle, ce n'était plus l'association chrétienne dans aucune de ses définitions, qui étaient en somme accidentelles. L'association humaine substantielle était l'humanité elle-même »¹⁵. Manent prend soin en outre de préciser que les nations modernes qui émergent traduisent des revendications universelles. Le principe des nationalités, le principe d'autodétermination, le principe démocratique sont le « résultat d'une opération humaine universelle »¹⁶. Opposer l'entreprise philosophique de Fichte à celle de Renan serait dès lors factice, chaque nation européenne moderne portant en elle-même une « proposition d'humanité ».

Les Métamorphoses de la Cité se clôt sur une interrogation. Plus que jamais après les deux guerres mondiales qui ont déchiré l'Europe, « l'humanité est considérée par l'opinion commune européenne comme la seule ressource après l'épuisement des nations ». Or cette humanité est dépourvue de toute portée politique. Pis, elle nourrit un « sentiment du semblable » (Tocqueville) sur lequel il est impossible de fonder aucune construction politique. L'Europe est incapable de se dire, puisqu'elle se confond avec l'humanité même. Et Manent d'interpeller le lecteur : « Peut-on imaginer un troisième renouvellement, par le moyen d'une nouvelle médiation ? »

La démocratie sans la nation ?

Dans *La Raison des nations*, Manent s'emploie à retracer les facteurs qui ont conduit à affaiblir les nations européennes. Il fait le constat d'un « Etat de moins en moins souverain et d'un gouvernement de moins en moins représentatif »¹⁷. Toujours dans les pas de Tocqueville, il examine la situation des démocraties américaine et israélienne en miroir (inversé) de l'expérience européenne. Pour Manent, la nation est le cadre exclusif de l'existence civique et par extension humaine, en l'absence d'autre forme politique en voie d'élaboration : « Elle est ce Tout dans lequel tous les éléments de notre vie se rassemblent et prennent sens. Si notre nation disparaissait soudainement, et que ce qu'elle tient ensemble se dispersât, chacun de nous deviendrait à l'instant un monstre pour lui-même »¹⁸.

Manent constate, pour s'en réjouir, que le principe démocratique de légitimité n'a plus dans le monde d'aujourd'hui de concurrent politiquement significatif. Il distingue trois périodes d'enracinement de la démocratie. De 1848 à 1968, de la publication du *Manifeste du Parti communiste* aux événements de Mai, la question démocratique est indissociable de la question sociale. En 1968, la

« révolution introuvable » (selon l'expression d'Aron) signe la fin de la question sociale et l'émergence des réflexions critiques relativement à l'expérience totalitaire. S'ouvre une période « d'unanimisme démocratique »¹⁹. Ce faisant, le processus, toujours en cours, de déploiement de la démocratie touche à ses propres limites, remettant en cause les conditions de possibilité même de la démocratie, l'État souverain et la nation. C'est là l'idée centrale de l'ouvrage de Manent : l'extension infinie de la démocratie en vient à ruiner les conditions mêmes de son exercice. Une des expressions les plus notables de cet affaissement de la souveraineté politique est la place qu'ont pris les droits. « Aujourd'hui, les droits ont envahi tout le champ de la réflexion et pour ainsi dire de la conscience », au dépend du pouvoir politique légitime. Manent caractérise ce phénomène comme un facteur de plus en plus « débilisant de la vie politique des nations européennes »²⁰.

Autre expression du recul de l'État souverain : les modalités d'exercice du « monopole de la violence légitime » (Weber). Ici, Pierre Manent aurait pu choisir un exemple moins controversé que la peine de mort. Néanmoins, son raisonnement est séduisant. Donner la mort pour un État équivaut à se conduire comme un individu dans l'état de nature. Or l'État est par définition l'instrument de la sortie de l'état de nature (Hobbes). Toutefois, des criminels continuent de sévir, infirmant la thèse de la possibilité d'une sortie complète de l'état de nature. L'État devrait-il reconduire cette impossibilité empirique et donner la mort ou au contraire simuler symboliquement la sortie de l'état de nature et ne pas infliger de peine capitale ? Manent paraît pencher pour la première option : « Comment l'État pourrait-il sans extrême et choquante injustice me demander de risquer ma vie pour le défendre après avoir posé comme principe constitutionnel que le pire criminel ne risquera jamais sa vie aux mains de l'État ? »²¹. Peu importe la réponse (personnelle) qu'il apporte à ce dilemme et qu'on peut ou non approuver. Importe la conclusion qu'il en tire. L'abolition de la peine de mort en Europe signe un abandon (partiel) d'exercice de la violence légitime par les nations européennes. Pour Pierre Manent, « les Européens pensent et agissent comme si l'État souverain avait à ce point rempli sa fonction qu'il peut être désormais rangé au magasin des accessoires », tandis que « les Américains ont le sentiment de vivre encore dans une condition qui rend cet accessoire indispensable »²². On peut néanmoins objecter à Manent que le droit à la légitime défense, tel qu'il est autorisé et pratiqué en Amérique, signale plutôt une éclipse (une défaillance ?) de l'État punisseur plutôt que son empire.

Manent revient plus loin sur une des conséquences de l'effacement du pouvoir politique : le dépérissement du régime représentatif. L'institution de la représentation nationale est la condition fondamentale de l'exercice démocra-

tique. Or, selon Manent, ce dispositif est fortement affaibli pour deux raisons principales. D'une part, il relève que la parole politique, et ce qu'elle promet, a été progressivement délogée de tout rapport essentiel à une action possible. Ce qui explique le rôle sans précédent du « politiquement correct ». D'autre part, les actions politiques sont décidées en un lieu indéterminé. Il déplore la paralysie de la démocratie dont les instruments (ici, le parlement) sont « de plus fonctionnels et de moins en moins politiques ». Selon lui, « si le processus se poursuit, nous sortirons bientôt du régime représentatif pour revenir à un commandement sans parole »²³.

Cette dérive, il l'impute pour une part à la « construction européenne », mais également à la corruption des valeurs universalistes. Manent distingue deux âges dans le projet européen. Selon lui, les nations européennes n'ont pas mérité dans les premières décennies. Le tournant a lieu autour de Maastricht, quand les nations décident en fin de compte de déléguer toujours plus de souveraineté aux instances de Bruxelles : « l'instrument se détacha des corps politiques ». Bruxelles devient le nom d'une idée sans projet. Les attermoissements autour de la vocation européenne de la Turquie incarnent pour Manent le flou politique qui entoure les fins de l'UE.

Pierre Manent concentre enfin ses critiques sur les turpitudes de l'universalisme européen. Il observe que l'action politique « n'a plus pour nous de légitimité que si elle peut être subsumée sous un règle universelle de droit, ou sous un principe 'éthique' universel – que si elle peut être décrite comme une application particulière des droits universels de l'être humain »²⁴. Cette méprise sur les fins politiques a pour conséquence de saper toute velléité d'action individuelle ou collective. Manent déplore à ce propos « l'étrange dépression des peuples les plus inventifs de l'histoire ».

« Israël invite l'Europe à dire son nom »

Dans la dernière partie de l'ouvrage, Manent met ses réflexions sur la vacuité de l'universalisme abstrait européen à l'épreuve de l'expérience politique israélienne. « L'État juif oblige les Européens à reconnaître ceci : vain et creux est l'humanisme qui prétendrait se détacher entièrement de toute responsabilité envers un peuple particulier ou d'une perspective sur le bien humain »²⁵. Israël revêt et emploie tous les caractères de l'État souverain auxquels les nations européennes ont progressivement renoncé : la force, la nation, la violence légitime, le pouvoir politique. « L'existence pleinement nationale du petit Israël interpelle l'énorme Europe ». En somme, « le peuple juif sorti d'Europe invite l'Europe à dire son nom ». L'Europe essaie d'échapper à l'obligation de répondre « en se cachant dans la foule, en se transformant en foule »²⁶, par élargissements suc-

cessifs et indéfinis de ses membres. Laissons la conclusion à Pierre Manent : « Qui peut vivre dans un monde humain dépourvu de toute forme ? ».

notes

1. Pierre Manent, *La Raison des nations. Réflexions sur la démocratie en Europe*, Gallimard, p. 10
2. Pierre Manent, *Le Regard politique. Entretiens avec Bénédicte Delorme-Montini*, Flammarion, p. 122
3. Pierre Manent, *Les Métamorphoses de la cité. Essai sur la dynamique de l'Occident*, Flammarion, 426 p., 2010
4. *La Raison des nations*, p. 7
5. *Ibid.*, p. 8
6. *Ibid.*, p. 9
7. *Ibid.*, p. 11
8. *Ibid.*, p. 17
9. Pierre Manent, *Les Métamorphoses de la cité. Essai sur la dynamique de l'Occident*, Flammarion, p. 10. La rédaction de *La Cité de Dieu* est consécutive à la chute de Rome et saint Augustin est conduit à justifier les « avantages » d'une Rome chrétienne sur une Rome païenne, alors que « l'on accuse la religion nouvellement installée d'avoir désarmé Rome ».
10. Pierre Manent, *op. cit.*, p. 22. Il ajoute : « première production du commun, chose beaucoup plus considérable et d'ailleurs beaucoup plus intéressante que les vertus et les vices de notre fameuse égalité ».
11. *Ibid.*, p. 256
12. *Ibid.*, p. 292
13. *Ibid.*, p. 294
14. *Ibid.*, p. 410
15. *Ibid.*, p. 413-414
16. *Ibid.*, p. 414
17. *La Raison des nations*, p. 48
18. *Ibid.*, p. 10
19. *Ibid.*, p. 25
20. *Ibid.*, p. 28
21. *Ibid.*, p. 35
22. *Ibid.*, p. 40
23. *Les Métamorphoses de la Cité*, p. 20
24. *La Raison des nations*, p. 59
25. *Ibid.*, p. 92